

REPUBLIQUE ALGERIENE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLIQUES
NIF : 000234015003863
Concours National Restreint de maîtrise d'œuvres
N°18.... /2026.

La Direction des équipements Publics De La Wilaya de Bordj Bou Arreridj lance Concours National Restreint de maîtrise d'œuvres pour :

**ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE (4/200R) EN REMPLACEMENT
DU COLLEGE WAREM ABDELKADER, COMMUNE DE KSOUR.**

Le concours s'adresse aux bureaux d'études nationaux, architectes, société civile professionnelle d'architecte (SCPA) composé de deux ou plusieurs architectes, agréés conformément aux dispositions des articles 15,16 et 17 du décret législatif 94/07 du 18 mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

A - Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- Moyens humains :

- Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou master) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de trois (03) ans.
- Un technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de deux (02) ans.

- Références professionnelles :

Ayant déjà réalisé durant les 10 dernières années au moins une maîtrise d'œuvre (étude et suivi), d'un projet de bâtiment classé à la catégorie « A » ou plus .

B- Capacités professionnelles

-Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et / ou un agrément en cours de validité

- Les bureaux d'études publics nationaux dispensent d'agrément, doivent être justifiés par un décret de création ou statut du bureau d'étude.

-Pour le groupement momentané entre architectes. Doit présenter un protocole d'accord.

Les soumissionnaires intéressés par ce projet peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements Publics de Bordj Bou Arreridj (si le registre de retrait des cahiers des charges ne contient pas le nom et le caché et la signature de BET, il sera éliminé).

Les candidats doivent présenter Quatre (04) offres (Candidature + Technique + Prestations + Financière) ces offres doivent être déposées en deux phases, tel que mentionné dans le cahier des charges.

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement le pli du « dossier de candidature » accompagnée des pièces exigées (voir l'article 26 du cahier des charges), dans une enveloppe fermée et anonyme ne comportant que la mention suivante :

A

Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj
Concours National Restreint de maîtrise d'œuvres N° /2026.

**ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE (4/200R) EN
REPLACEMENT DU COLLEGE WAREM ABDELKADER, COMMUNE DE KSOUR**
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le dépôt des offres sera le dernier jour de la durée de préparation du dossier de candidature et ce à partir de la 1ère parution de l'avis de concours dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale de 08h 00 à 13h 45, et que l'ouverture des plis sera au même jour à 14h:00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure, et l'ouverture des plis sera au même jour à 14h:00.

la durée de préparation du dossier de candidature et de douze « 12 jour » à partir de la 1ère parution de l'avis de concours.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour à 14h:00 au siège de la DEP willaya de bordj Bou Arreridj.